

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Voici  
bientôt  
le temps  
des  
courses  
d'école



Dans ce numéro, trois beaux projets (p. 370 et 371)

# DOCUMENTATION SCOLAIRE

M. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux

1. La *Guilde de documentation* est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.
  2. Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.
  3. Un versement unique de 5 francs — pas obligatoire — donne droit à une réduction de 10% sur ces envois semestriels, mais non sur les commandes individuelles.
  4. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.
  5. On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.
- La *Guilde* met à votre disposition le matériel dont nous vous donnons la liste :

## HISTOIRE

4. Donndur, enfant des cavernes (degré inférieur 1re année), 1 fr.
19. Images du passé. Textes pour l'initiation à l'histoire, 1 fr.
21. Des cavernes aux cathédrales, brochure avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50
27. Au temps des cavernes, brochures avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50.
35. La vie au Moyen Age, (degré moyen), 1 fr.
36. Au temps des lacustres, brochure illustrée, 1 fr.
42. De la pirogue au paquebot (histoire de la navigation, degré moyen), 1 fr.
54. Les Helvètes, brochure avec 10 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr.
108. L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age, 40 fiches (degré moyen), 2 fr. 50.
82. Service étranger, 24 fiches, (degré supérieur), 2 fr.
24. Ancienne Diète et l'Assemblée fédérale (degré supérieur), 1 fr.
148. Croquis d'histoire suisse, 40 fiches résumant par le dessin les principaux événements de notre histoire, 2 fr.
51. La paix d'Aarau (le principal événement du XVIIIe siècle), 1 fr.
144. Quinze mots croisés d'histoire suisse et cinq d'histoire générale, 1 fr. 20.

## GÉOGRAPHIE

11. Nos fruits, une richesse nationale, 1 fr.
39. Le canton de Bâle (degré moyen et supérieur), 1 fr.
81. Lectures géographiques, 24 fiches-questions en rapport avec les textes du manuel-atlas, La Suisse de H. Rebeaud, 1 fr. 20.
41. L'Afrique, 1 fr.
53. La Belgique, 1 fr.
61. Afrique du Nord, 1 fr.
70. Géographie universelle. Réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud, 3 fr. 30.
43. Pyramides - déserts et oasis, 1 fr.
63. Volcan, 1 fr.
79. Moyens de transport terrestres, 1 fr.
115. La Suisse en mots croisés, 25 grilles, 1 fr. 20.
116. Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles, 1 fr. 20.

### Fiches de l'U.I.G.

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| 109. Suisse, généralités (11), 1 fr. | 114. Navigation, 2 fr.  |
| 110. Jura (17), 1 fr. 70.            | 146. Silhouettes caractéristiques de villes suisses (21), 2 fr. |
| 111. Plateau (22), 2 fr.             | 156. Suisse : croquis panoramiques (16), 1 fr. 60.              |
| 112. Alpes (21), 2 fr.               | 157. Péninsule ibérique, 2 fr. 20.                              |
| 113. La houille blanche (21), 2 fr.  |   |

*Clichés* : 1 fr. pièce, monté ; 0 fr. 50 non monté : Vaud : 11 clichés (4) — Lavaux (7) — Le Nord (6) — Lausanne (9) — La Venoge (5) — Pays-d'Enhaut (5) — La Broye (9).

Suisse : Cantons de Lucerne (7) — Fribourg (9) — Uri-Glaris (9) — Tessin (10) — Valais (12) — Grisons (9) — Bâle (8) — Argovie (8) — Schwytz-Zoug (7) — (noir et blanc).

137. La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 exercices), 4 fr. 20.
145. Mots croisés : capitales européennes et géographie mondiale, 1 fr. 50.

## SCIENCES

66. 10 000 fois sous microscope, 1 fr.
69. Observations, 2e série, 1 fr. 20.
147. Guide pour l'emploi du matériel expérimental vaudois, 4 fr.
56. Problèmes de physique, 25 fiches avec solutions, 3 fr. 60.

**CALCUL***Pour l'école enfantine et le degré inférieur.*

- 143. 80 fiches pour enseigner la première dizaine, 1 fr. 80.
- 89. Cahier de calcul, les deux premières dizaines de L. Pauli, 1 fr. 50.
- 154. 56 fiches de calcul, 2e année, 3 fr.
- 159. Fiches de problèmes, 2e année, 1 fr. 50.
- 52. La technique du calcul en 2e année, par M. Aubert, inspecteur, 1 fr.
- 99. Léo Biollaz : Calculs, 1re année, 29 fiches, 1 fr. 50 ; Problèmes, 1re année, 30 fiches, 1 fr. 50 ; Calculs, 2e année, 33 fiches, 1 fr. 50.

*Degré moyen*

- 117. Problèmes graphiques, 56 fiches, 1 fr. 50.
- 118. Pas à pas, problèmes, 30 fiches graduées, 1 fr. 20.
- 142. 8 feuilles de problèmes pour élèves avancés de 10 à 12 ans, 0 fr. 50.
- 91. Les 4 opérations : 139 fiches graduées par Léo Biollaz, 6 fr.
- 94. Réponses aux fiches de Léo Biollaz, 1 fr. 80.

*Degré supérieur*

- 31. Choix de problèmes pour grands élèves, 1 fr.
- 58. Procédés de calculs et problèmes amusants, 1 fr.
- 88. Cahier de calcul mental de Perret et Oberli, 1 fr.
- 101. 127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires, 5 fr.
- 105. 120 fiches pour l'étude des surfaces, 6 fr. 50.

**FRANÇAIS***Ecole enfantine et degré inférieur.*

- 160. Petites histoires illustrées, 12 fiches, format 40 × 17 cm. (dessins de J. Perrenoud), 3 fr.
- 55. Pour mieux connaître les animaux - avec 10 dessins de Keller, texte de V. Sutter, 4 fr.
- 138. Jeux de lecture (1re partie de Mon premier livre), écriture vaudoise, 3 fr.
- 139. Jeux de lecture (2e partie de Mon premier livre), caractères d'imprimerie, 7 fr.
- 140. 38 feuillets : orthographe, 1 fr. 50.
- 68. Dictées pour les petits, 1 fr.

*Degrés moyen et supérieur*

- 60. Exercices de grammaire, 2 fr. 40.
- 78. Petit fichier du participe passé avec avoir, 2 fr. 80.
- 102. 124 fiches d'orthographe pour les degrés moyen et supérieur, 4 fr. 20.
- 104. 24 feuillets d'exercices orthographiques, 1 fr.
- 150. Vocabulaire : Animaux, 43 fiches-questions, 1 fr. 80.
- 151. Vocabulaire : Animaux et 43 fiches-réponses, 1 fr. 80.
- 92. Livret de vocabulaire, M. Nicoulin. Répartition des mots du Pirene en 52 centres d'étude, 2 fr.
- 74. 32 fiches de lecture (degré moyen, livre vaudois), 1 fr. 30.
- 161. 200 dictées, 11 - 12 ans. M. Nicoulin, 3 fr. 50.

*Degré supérieur*

- 48. Mémento grammatical et carnet d'orthographe, 2 fr. 20.
- 50. Analyse de textes, 1 fr.
- 75. 200 dictées, 8e et 9e années, 3 fr. 50.
- 85. 30 dictées préparées, 1 fr. 50.
- 87. Livret d'orthographe et de grammaire, 12 à 15 ans, de M. Nicoulin, 3 fr.
- 103. 18 fiches de conjugaison, 0 fr. 50.
- 77. 10 études de textes, degré supérieur, 1 fr. 60.
- 163. Quelque, même, tout. M. Nicoulin, 2 fr. 80.

**POUR LES FÊTES**

- 10. Les trois coups. Comédies de Jacques Bron, 2 fr. 50.
- 38. Choix de textes pour la fête des mères, 2 fr. 20.
- 62. Pour Noël, 12 saynètes, G. Annen, 1 fr. 80.
- 84. 3 p'tits tours, saynètes pour enfants de 5 à 11 ans, 1 fr. 80.
- 80. Poésies de Noël, pour petits et grands, 3 fr. 50.
- 158. Poèmes choisis (150), 11 à 15 ans, 3 fr. 80.
- 93. Décorations de Noël, 3 fr.
- 95. Textes à dire et à jouer, 2 fr. 50.
- 96. Chants de Noël, M. Nicoulin, 3 fr. 50.
- 97. Mystères de Noël, M. Nicoulin, 1 fr. 20.
- 98. Décorations pour la fête des mères. M. Nicoulin, 1 fr. 20.

**POUR PRÉPARER DES EXAMENS**

- 49. Arithmétique, admission à l'École normale de Lausanne, 1 fr.
- 76. Epreuves d'admission à l'École normale, 1954-1960, 1 fr.
- 86. Admissions en classes supérieures, épreuves d'examen, 1 fr.

**DIVERS**

- 149. A. La Bible enseignée, I, brochure et 23 fiches, 3 fr.  
B. La Bible enseignée, II, brochure et 30 fiches, 4 fr. 80.  
C. La Bible enseignée, III, brochure, 4 fr. 80.
- 152. Allemand, 36 fiches, thèmes et versions, 1 fr. 80.
- 25. Le cordonnier, centre d'intérêt, 1 fr.
- 83. Le cheval, centre d'intérêt, 1 fr.
- 90. La pluie, centre d'intérêt, 1 fr.
- 73. Mémento d'instruction civique, 1 fr. 50.
- 67. Enquête confirmant la valeur d'un programme d'orthographe d'usage pour les écoles primaires. Programme pour les 8e et 9e années, 1 fr.
- 59. Pour classer la documentation, brochure, 1 fr. 20.
- 164. Mains d'enfants, mains créatrices, broché 13 fr. 50, relié 16 fr. 20.

---



---



---

**vaud**
**notre  
devise**

Bien vieillie pour d'aucuns, ambitieuse pour d'autres, inconnue enfin de certains — un collègue auquel j'en parlais se montra surpris : il s'imaginait que les trois mots « Dieu, Humanité, Patrie » avaient disparu depuis longtemps de la couverture de l'« Educateur » ! — elle vient d'être illustrée, du moins pour ce qui concerne son deuxième élément, l' HUMANITÉ.

Nos collègues dames de Nyon, Rolle et Lausanne ont suivi un cours de gymnastique : le responsable (je ne cite pas son nom, son grand cœur vous est à tous connu), leur rappela nos malades... et ce sont 2340 francs dont il dispose maintenant pour créer un peu de joie et de lumière en faveur de ceux de nos collègues dont la vie est assombrie par l'épreuve.

J'allais écrire : « Bravo, chères collègues », mais je préfère vous dire simplement : « MERCI ».

Merci de vos gestes émouvants, pour nos malades, pour celui qui les entoure inlassablement, pour votre Comité qui saura se souvenir que le Corps enseignant ne pas réclamer seulement, mais aussi DONNER.

P. B.

**Association vaudoise des maîtres  
des classes supérieures**

Assemblée ordinaire de printemps.  
Samedi 12 juin, à 14 h. 30, à Vouvry.  
Rendez-vous parc entrée N-O du village.  
Visite de la Centrale thermique de Chavallon.  
Après la visite, brève séance :  
1. Communications du président ;  
2. Comptes ;  
3. Propositions individuelles.

Le comité

**Groupe de dessin**

Vendredi 4 juin, 20 h. 30 - Hôtel de Lausanne (avenue Ruchonnet-Place de la Gare), Lausanne.

Dernière séance de la saison : Questions administratives ; Examen de travaux d'élèves et discussion.

A partir de 18 h. 30, possibilité de manger en commun.

Ceh.

---



---



---

**genève**
**Faisons le point**

Au terme de cette année scolaire, nous avons besoin de faire le point de la situation, avant de nous séparer d'une volée d'élèves...

*Dans le monde d'aujourd'hui, pouvons-nous trouver, nous autres instituteurs, des raisons d'espérer que nos efforts ne sont pas tout à fait vains ?* A considérer l'état critique actuel auquel semble avoir abouti notre civilisation d'homo sapiens, la question n'est pas tout à fait idiote.

Je sais bien que maintes et maintes fois déjà l'humanité s'est trouvée au bord de l'abîme et qu'elle s'y est précipitée trop souvent, hélas ! Notre génération a vécu 1914 et 1939 sans en avoir tiré aucune leçon et nous nous étonnons de récolter maintenant l'héritage maudit du passé.

On nous dit bien : « — Vous avez obéi à une belle vocation en choisissant le rôle enviable du semeur qui jette la bonne graine (heureusement encore à la volée !) dans ce fertile terrain qu'est l'enfance ! »

Oui, mais que réservons-nous en vérité à ces innocents dont nous nous efforçons d'ouvrir les yeux à l'idéal du bien, du beau, du juste et du vrai ? Que trouveront-ils, nos adolescents, en entrant dans la vie réelle ? Tout ce que nous n'avons pu leur révéler, parce que c'est trop laid.

A supposer qu'ils aient passé ce cap de la jeunesse

sans trop de dégâts, qu'est-ce que la vie d'adulte leur offrira-t-elle alors ? Des tentations sans nombre, la satisfaction facile de besoins artificiellement créés. Et l'on s'étonne de la faillite de tant de familles, du nombre des tués de la route, des suicides, des progrès de la délinquance juvénile !

En outre, par les journaux, le cinéma, la radio, la TV, chacun reçoit chaque jour sur ses épaules le poids des fardeaux qui pèsent sur l'humanité entière ! Pour ne pas succomber sous cette avalanche d'informations négatives, la plupart se coiffent d'une indifférence telle que l'angoisse du monde ne les atteint plus ! D'autres se dérobent par la fuite dans la nature, le sport, l'aventure, l'art, le rêve ou la foi. Pour retrouver, non le Paradis perdu, mais un monde de rechange.

Quant à nous autres, instituteurs, sur qui pèse l'écrasante responsabilité de préparer l'humanité de demain, que devons-nous penser ? Que pouvons-nous faire ? Comment réagir en face des périls menaçant les êtres qui avaient mis en nous tant de confiance et d'espoir ? C'est là le drame que nous vivons et que nous vivrons aussi longtemps que nos démocraties et nos systèmes économiques reposeront sur de beaux principes, qu'on ne respecte pas, du haut en bas de l'échelle sociale.

Mais il y a de lumineuses exceptions, comme des étoiles dans la nuit. C'est pourquoi nous ne devons pas désespérer de l'Homme, en fin de compte.

E. F.

**Conférences générales de pédagogie**

Mercredi 2 juin, à 17 heures, à la Maison des Congrès, place Chateaubriand, conférence de M. Alph.

Silbermann, professeur aux Universités de Cologne et de Lausanne: Effets de communications de masse sur l'éducation.

**neuchâtel****Courses scolaires**

Nous lisons dans le rapport du gymnase de La Chaux-de-Fonds: « Les jeunes, comme leurs aînés, voyagent beaucoup plus qu'auparavant, et l'on pourrait se demander si les voyages et excursions scolaires ont encore leur raison d'être.

» Nous sommes persuadé que c'est le cas, à la condition de prévoir des voyages à but culturel pouvant contribuer à la formation de touristes intelligents. Il ne suffit pas de se déplacer, il faut apprendre à voir et à comprendre. »

A l'école primaire, le même problème se pose. On recherche beaucoup trop les buts éloignés alors que nos élèves ne connaissent pas du tout leur canton. Dans une classe de fin de scolarité, au Locle, pas un n'avait vu le lac du Châtelot à quelques kilomètres de la ville...

Un directeur d'école nous disait qu'il ne verrait aucun inconvénient à la suppression pure et simple des courses et soulignait qu'actuellement personne n'est contraint à en organiser. Tous les enfants voyagent et beaucoup n'ignorent pas la Côte d'Azur ou l'Italie, mais restent surpris quand on leur parle de la beauté de tant de sites de chez nous...

W. G.

**Mise au concours de postes d'instituteurs, d'institutrices, de maîtres spéciaux et de maîtresses spéciales**

**Neuchâtel** Un certain nombre de postes d'instituteurs et d'institutrices; 1 poste de maître de travaux manuels.

**Hauterive** \* 1 poste d'instituteur.

**Saint-Blaise** 1 poste d'instituteur ou d'institutrice; 1 poste d'institutrice; 1 poste de maîtresse ménagère (la titulaire doit également enseigner à Lignièrès et à Cortaillod).

**Marin-Epagnier** \* 2 postes d'institutrices.

**Cressier** \* 1 poste d'institutrice.

**Le Landeron** \* 1 poste d'instituteur; \* 3 postes d'institutrices.

**Lignièrès** 1 poste d'instituteur; 1 poste de maîtresse ménagère (la titulaire doit également enseigner à St-Blaise et à Cortaillod).

**Boudry** 3 postes d'instituteurs (dont 1\*).

**Cortaillod** 1 poste d'institutrice; 1 poste de maîtresse ménagère (la titulaire doit également enseigner à St-Blaise et à Lignièrès).

**Auvernier** \* 1 poste d'institutrice.

**Peseux** 4 postes d'institutrices (dont 1\*).

**Corcelles** \* 1 poste d'instituteur; \* 1 poste d'institutrice.

**Bevaux** 1 poste d'institutrice.

**Gorgier** 1 poste d'institutrice.

**St-Aubin** 1 poste d'instituteur.

**Môtiers** \* 1 poste d'institutrice.

**Noiraigue** 1 poste d'instituteur.

**Buttes** \* 1 poste d'institutrice.

**Cernier** 2 postes d'institutrices (dont 1\*).

**Chezard** 2 postes d'institutrices.

**Dombresson** 1 poste d'institutrice.

**Le Paquier** \* 1 poste d'institutrice.

**Les Hauts-Geneveys** 1 poste d'instituteur.

**Le Locle** \* 1 poste d'instituteur; \* 3 postes d'institutrices; \* 1 poste de maîtresse de couture.

**Les Brenets** 1 poste d'institutrice.

**La Chaux-du-Milieu** 1 poste d'instituteur.

**La Chaux-de-Fonds enseignement primaire**: un certain nombre de postes d'instituteurs et d'institutrices; **enseignement préprofessionnel**: 3 postes d'institutrices; 1 poste de maîtresse ménagère.

**Les Planchettes** \* 1 poste d'instituteur; \* 1 poste d'institutrice.

\* Nomination pour régularisation de poste. Seul est autorisé à postuler le titulaire provisoire du poste.

Obligations: légales. Traitement: légal.

Examens de concours: seront fixés ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonction: a) **postes non désignés par un\***: automne 1965 (dans chaque cas, la date sera précisée par la Commission scolaire compétente); b) **postes désignés par un\***: régularisation rétroactive avec effet au 1er mai 1965.

Adresser les offres de services avec pièces à l'appui **jusqu'au 2 juin 1965** au président de la Commission scolaire de la commune intéressée et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique, à Neuchâtel.

**Mise au concours**

Plusieurs postes de maîtres ou maîtresses de classes expérimentales dans les écoles primaires et préprofessionnelles du canton sont mis au concours.

Supplément de traitement: légal. Obligations: selon cahier des charges qui peut être consulté auprès de la direction de l'Ecole normale. Entrée en fonctions: début septembre 1965.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser au Département de l'instruction publique, Château, **2001 Neuchâtel, jusqu'au 10 juin 1965.**

**Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique****Cours 1965**

1. **Excursion à ski**: Pigne d'Arolla (3796 m.), date: 5, 6, 7 juin (Pentecôte), direction: Paul Abetel, Rosiers 6, La Chaux-de-Fonds.

2. **Natation**: Crawl (introduction et perfectionnement), date: 13 juin, lieu: Piscine de Monruz à Neuchâtel, direction: Ginette Herren, Hauterive.

3. **Football** : L'enseignement du football à l'école, date : 8 septembre, lieu : Fontainemelon, direction : Willy Kernén, La Chaux-de-Fonds.

4. **Patinage artistique** : Date : fin octobre (sera fixée ultérieurement), lieu : Le Locle.

5. **Hockey sur glace** : Date : début novembre (sera fixée ultérieurement), lieu : Le Locle.

### CEMEA - Groupement neuchâtelois

Comme dernière activité avant les vacances, nous vous proposons un week-end musical :

#### CHANTS ET DANSES

le samedi 12 et le dimanche 13 juin 1965, au château de Vaumarcus.

## Jura bernois

### Assemblée des délégués de la SIB

Les délégués des sections à la Société des instituteurs bernois sont convoqués en assemblée générale annuelle le mercredi 9 juin 1965, à 9 heures, à la salle du Grand Conseil. L'ordre du jour s'avère chargé puisqu'il ne comprend pas moins de 12 points :

1. Allocution du président de l'assemblée des délégués ;
2. Nomination des scrutateurs et des traducteurs ;
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 24 juin 1964 ;
4. Approbation de la liste des tractanda et appel ;
5. Rapports annuels :
  - a) du Comité central ;
  - b) des Commissions pédagogiques ;
  - d) du Home d'étudiants ;
  - e) du Comité pour Nyafarou ;
6. Comptes de la Caisse centrale, du Fonds de secours, de la Caisse de remplacement du Corps enseignant primaire, de l'immeuble Brunngasse 16 et de la Maison de logement. Rapports des vérificateurs ;
7. Budget pour l'année 1965/66 et fixation des cotisations à la Caisse centrale et à la Caisse de remplacement. Dons ;
8. Rapport et propositions du Comité cantonal concernant l'acquisition de maisons pour retraités ;
9. Perfectionnement. Rapport et orientation quant aux mesures prévues ;
10. Combinaison de l'Ecole bernoise avec la Schweizerische Lehrerzeitung ;
11. Programme d'activité avec les rapports des présidents des commissions pédagogiques ;
12. Divers et imprévu.

Cette partie administrative sera coupée par la causerie de Mme Dr Marie Boehlen, avocat des mineurs pour la ville de Berne.

Le dîner en commun sera pris au Casino, en la salle du Conseil des bourgeois.

A rappeler que l'assemblée est publique pour tous les membres de la société.

### L'information professionnelle à l'école

Le 10 mai a débuté à Moutier un cours de perfectionnement destiné aux maîtres et maîtresses primaires

Les activités commenceront à 15 h. 45.

Chaque participant apportera son pique-nique pour le souper, le déjeuner et le dîner (boissons et éventuellement soupe seront fournies par l'équipe).

Des lits avec couvertures sont à votre disposition. Nous vous recommandons cependant de vous munir de draps et taie d'oreiller ou d'un sac de couchage.

*Matériel à apporter* : de quoi prendre des notes ; carnet de musique avec portées ; pantoufles de gymnastique ; costume de bain.

*Finance de participation* : 5 fr. (frais de déplacements non compris).

Inscription jusqu'au samedi 29 mai 1965 à : Denis Guenot, Suchiez 18, 2006 Neuchâtel.

res secondaires enseignant au degré supérieur. A raison d'un jour et demi, ce séminaire d'information professionnelle s'est donné et se donnera dans tous les chefs-lieux jurassiens. Son but initial était de jeter les bases de la collaboration future des enseignants et des offices d'orientation professionnelle. Placé sous la direction administrative des inspecteurs scolaires, il a été animé par les deux orienteurs professionnels du Jura-nord et du Jura-sud, MM. Tschoumy et Cetlin.

### Accélérer le processus de maturation

Le choix par les organisateurs d'un séminaire plutôt que de causeries doctorales eut le très grand avantage de faire ressortir d'emblée que la collaboration étroite et active du conseiller d'orientation et du maître d'école ne pouvait que favoriser la libre option de l'élève, après que celui-ci ait eu connaissance de tous les aspects du métier qui l'intéressait. Les orienteurs purent connaître les aspirations du Corps enseignant, tandis que ce dernier apprenait dans quel esprit œuvrent les Offices d'orientation.

Aujourd'hui encore, le public est mal informé sur l'activité des responsables de l'orientation professionnelle. On croit généralement que les élèves passent des tests collectifs et que c'est sur cette seule base — bien trop fragile — que l'on donne des conseils d'orientation aux enfants, accompagnés toutefois encore d'informations sur les voies de formation correspondantes. Mais en agissant ainsi, on ferait preuve de l'ignorance complète de l'individualité de chaque cas, individualité qui nécessite du conseiller d'orientation une étude clinique approfondie.

Le choix professionnel est le résultat d'une lente maturation ; on ne décide pas subitement d'un métier. Il importe donc que l'information se fasse sur une durée assez longue et que l'évolution soit dirigée. Le respect de l'individu doit interdire un recrutement en faveur de certaines professions seulement ; même si l'information tient compte des besoins de l'économie, elle n'y est nullement subordonnée. Le recours à une information purement descriptive ne peut être envisagée également, car elle ne ferait qu'augmenter les difficultés de choix des enfants, ceux-ci étant placés devant un éventail de métiers beaucoup trop vaste. Pour les éducateurs, l'information professionnelle est avant tout un problème d'adaptation qui nécessite de leur part une recherche de moyens pédagogiques nouveaux afin d'accélérer le processus de maturation.

### Se découvrir soi-même

Les jeunes gens doivent apprendre à résoudre leurs problèmes d'orientation eux-mêmes. Ils y parviendront par une auto-orientation progressive qui leur permettra de faire des expériences stimulant leur intérêt professionnel et suscitant des réactions et une réflexion personnelles.

Chaque type de métier doit être découvert progressivement, sans souci du résultat, qui peut être positif ou négatif. Les relations qui existent entre les exigences professionnelles et les qualités scolaires indispensables doivent être mises en évidence. Mais l'information sur les professions n'est pas tout, la connaissance de soi-même est très importante. L'adolescent doit prendre conscience de sa propre personnalité, il le pourra par une étude de ses goûts et de ses intérêts, par la recherche de tout ce qui, scolairement ou extra-scolairement, lui a procuré une réelle satisfaction. Ainsi, l'enfant verra apparaître petit à petit sa personnalité, et du même coup se révélera sa position dans le monde du travail. La mise en contact vivante avec les réalités professionnelles fera évoluer cette conception qui aboutira au choix définitif d'une profession.

Le succès de l'orientation réside dans l'information professionnelle. C'est là une tâche nouvelle qui incombe à l'école et qui l'oblige à choisir des méthodes et procédés pédagogiques appropriés, des moyens nouveaux à mettre en œuvre.

### Une collaboration assurée

Le nouvel esprit dans lequel est conçue l'information professionnelle détermine à la fois le rôle des con-

seillers d'orientation et celui des maîtres. La création d'équipes de travail en commun est souhaitable, car elle permet la confrontation de l'expérience pédagogique des maîtres et leur connaissance approfondie des élèves avec les connaissances spécialisées des conseillers de profession. Le contact direct avec les élèves, l'enseignement et la réalisation pratique du cours de formation, l'acheminement vers la maturation professionnelle indispensable à l'auto-orientation resteront le domaine du maître, tandis que l'orienteur aura la responsabilité technique de l'information. Le conseiller de profession contribuera à l'information et au perfectionnement des enseignants et donnera des renseignements individualisés aux adolescents qui continueront de s'adresser directement à son office permanent.

Conscients de leur tâche future, les participants au cours de Moutier ont retenu des propositions concrètes. Ils ont demandé que l'information professionnelle à l'école soit faite essentiellement par le maître de classe, qu'une documentation sur les métiers, qui fait actuellement défaut, leur soit remise, que des petits groupes de travail soient créés afin de pouvoir échanger les expériences réalisées et défendre l'optique de l'école.

Quand on sait qu'une personne sur trois ne travaille plus dans le métier de sa formation ou que 8% des travailleurs jurassiens ne font pas d'apprentissage, la nouvelle conception de l'orientation professionnelle, basée sur l'information professionnelle dont l'objectif est défini comme étant la découverte simultanée de soi-même, des professions et du monde du travail, prend toute sa valeur véritable actuelle.

A. F.

## divers

### Cours de natation décentralisé pour moniteurs - La Sarraz, 19 et 20 juin 1965

Comme chaque année, l'Interassociation suisse pour la natation organise un cours ouvert à toutes les personnes qui s'intéressent à l'enseignement de la natation (moniteurs SFG, chefs cadets et éclaireurs, instituteurs, normaliens, membres des sociétés de sauvetage, gardiens de piscine, etc.). Ce cours aura lieu à la piscine de la Sarraz, les 19 et 20 juin. Cette année, le cours sera consacré plus spécialement à l'étude de la respiration dans les différentes nages. Les participants âgés de plus de 18 ans seront indemnisés (frais de voyage, indemnités journalière et de nuit). Les personnes s'intéressant à ce cours voudront bien envoyer leur inscription avant le 4 juin à Mlle C. Herren, Abbaye 4, Hauterive (NE), tél. (038) 7 50 89. Ils recevront alors une circulaire-convocation avec tous les renseignements utiles.

Nous vous attendons nombreux et vous prions de recevoir nos salutations sportives.

Pour l'Interassociation :

Chefs de cours : G. Herren et L.-P. Billeter.

### Directeur de colonie

Le Mouvement de la Jeunesse suisse romande cherche encore un directeur (ou une directrice) pour sa colonie du « Soleil », située à St-Georges s/Gimel, qui se déroulera du 10 juillet au 25 août 1965.

S'adresser au MJSR, 5, rue du Temple, Genève (tél. (022) 31 20 90).

### Commentaires d'œuvres musicales

« Evolution de la Musique du Chant grégorien au Jazz », par J. Ruault, professeur d'éducation musicale aux Ecoles de la ville de Paris, producteur des émissions musicales de la radio scolaire. R. Blin, professeur d'éducation musicale à l'Ecole normale d'instituteurs de Versailles.

Cet ouvrage est la réédition en un seul volume des « commentaires » publiés en deux tomes, le premier en 1950, le second en 1954.

Les auteurs en ont revu et complété le texte pour en faire un tableau de l'évolution de la musique du Moyen Age à l'époque contemporaine. Près de 80 musiciens jalonnent, dans les nouveaux « commentaires » de Ruault et Blin, les étapes de cette évolution. Les auteurs y présentent et y commentent 110 œuvres allant du chant grégorien au jazz moderne, illustrées par 472 citations musicales qui peuvent être chantées ou solfiées. Ces exercices de chant ou de solfège sur des thèmes musicaux pris dans les œuvres commentées permettront chaque fois d'associer plus activement les auditeurs à l'effort de compréhension en faveur d'une œuvre déterminée.

Le programme proposé convient à tous les degrés de l'enseignement (écoles primaires, lycées, collèges, écoles normales, etc.). Cependant, dans une liste placée en tête de l'ouvrage, les auteurs signalent les œuvres convenant plus particulièrement aux enfants de 6 à 11 ans.

Un volume 13,5 × 21, 240 pages, Fr. 15,50.

Librairie Armand Colin — Bourrelier — 103, bd Saint-Michel, Paris V°.



# A propos de l'article « La Bible à l'école »

« Educateur » No 18 du 14. 5. 65

Je n'entends pas attaquer Ls Pichonnaz dont je respecte la conviction, mais bien les idées contenues dans son article.

La plupart de nos collègues ne sont aucunement gênés par l'enseignement de l'histoire biblique. Notons premièrement qu'il s'agit d'HISTOIRE biblique et non de l'enseignement de dogmes religieux ; puis que cet enseignement autorise la plus grande diversité pour ne pas dire la plus libre fantaisie. Il est « contrôlé », sans note, en fin d'année scolaire par des pasteurs dont l'interrogation revêt les formes les plus variées. C'est donc un examen inutile qui ne fait que *confirmer l'ancienne mainmise de l'église sur l'école*, sa fille bien docile. Suffit-il de participer à cet enseignement pour ne pas encourir de disgrâce (malgré la loi !) et pour être jugé chrétien ?

Ce qui m'étonne dans l'article de notre collègue, ce sont plusieurs choses. Je commence par les anodines.

Clovis est peu respecté par celui qui l'imagine puisque sortent de sa bouche des expressions telles que : « ce vieux bonze d'Abraham », « votre Moïse », « abruti », et encore, mais cette fois de la part d'Emile, son interlocuteur : « S'il y a un TYPE digne d'intérêt... » Ce sont là expressions d'une démagogique vulgarité.

Je monte ensuite d'un degré : l'enseignement est une chose, la religion une autre. Qu'on les sépare enfin et que les parents qui le désirent fassent instruire leurs enfants dans des principes et par des théologiens de leur choix, hors de l'école qui ne s'en portera pas plus mal. Sauf erreur, Genève pratique ainsi. Quant à nos collègues français du SNI, s'ils sont pour la laïcité, cela ne signifie nullement qu'ils soient adversaires de toute religion, mais seulement qu'en prenant ce parti ils défendent ensemble la démocratie et la Constitution républicaine. Mais revenons à notre article : pour signaler le plus grave, ce sans quoi je n'aurais pas sans doute commis cette protestation, contre cette phrase de Pichonnaz :

« Et, du moins en pays **LÉGALEMENT** chrétien, (c'est moi qui souligne) ses adhérents (à l'athéisme, A.C.) seraient-ils bien inspirés d'embrasser une autre profession que celle d'enseignants. »

Faudrait-il dès lors instituer à tous les degrés de l'enseignement un examen de catéchisme, un test de

morale religieuse à l'intention des candidats ? Suffirait-il de faire acte d'allégeance envers telle église officiellement reconnue pour pouvoir entrer dans la carrière ? L'enseignement, l'exemple moral même de certains « indifférents » ou « athées » ne valent-ils pas souvent ceux de maîtres confits en religion ou simplement de fidélité extérieure ?

Pichonnaz écrit encore : « Quel article de loi leur donne-t-il le droit d'étouffer dans le cœur de nos jeunes les semences de la grâce ? » Qu'étouffe-t-on ? En vérité, c'est faire injure aux collègues qui ne pensent pas comme lui. A mon tour, je dirai : en vertu de quel droit des maîtres prêcheraient-ils, embrigaderaient peut-être des enfants dans une Eglise ou une philosophie ? L'Eglise ne détient pas seule la vérité pas plus que les chrétiens la seule morale.

L'exclusive jetée par notre collègue n'est ni tolérante, ni collégiale, ni charitable, ni chrétienne.

A. Chevalley.

NOTE. — En publiant l'article de Ls Pichonnaz, le rédacteur se doutait bien qu'il allait planter le bâton dans la fourmilière. Le sujet abordé est des plus délicats, et touche à des fibres si profondes que tout débat objectif en la matière est particulièrement difficile.

Fallait-il donc refuser à notre collaborateur — dont d'autres envois ont montré en ces colonnes l'amour du métier et la générosité — l'expression d'un point de vue qui n'engage que lui (bien que des réactions diamétralement opposées à celles de notre ami Chevalley m'aient montré qu'il est loin d'être seul de son avis) ? Fallait-il décourager l'un des rares parmi nous qui spontanément fournissent à leurs 4000 collègues, par notre intermédiaire, un peu de matière à penser ? Au contraire, puisse l'« Educateur » rester toujours ouvert, largement, à toute opinion décemment exprimée.

La neutralité statutaire de la SPR interdit évidemment à son porte-parole qu'est le rédacteur soussigné de prendre parti pour l'un ou l'autre des correspondants qui s'opposent en cette occurrence. Il ne saurait toutefois oublier que des trois mots d'ordre qui depuis bientôt 101 ans ouvrent la première page de notre vénérable « Educateur », le premier est DIEU.

J.-P. Rochat.

## Lettre à un jeune homme de ce temps

Je tiens à te rassurer. Tu doutes de toi. Tu as tort, Tu pourras ce que tu veux, si tu le veux avec art et longuement... La perfection n'est pas loin de toi. Que de temps l'on peut perdre à chercher le meilleur livre, la meilleure méthode, le meilleur ami ! Ne cherche donc pas le meilleur. Mais communique à ce que tu as dans les mains, à ce que fais présentement, par l'application de ton esprit, cette dignité d'être le meilleur. Ne remets pas à demain ce que tu peux faire en ce moment-ci ; mais, dans le même temps, ne cesse de renvoyer à demain cet innombrable qui ne peut rentrer dans la capacité si étroite du présent. Cela revient à dire : « Occupe par une toute petite chose la pointe

du temps qui passe et rejete dans l'infini ton désir ». Accepte tes limites de toutes parts. La limite donne la forme, ce qui est une condition de la plénitude. Aime ce qui est véritable et défie-toi de la compagnie exclusive des intelligents. Ne fréquente pas volontiers ton semblable, tu le rencontreras toujours assez. Tu remarques que les intellectuels supportent mal la critique qu'ils se plaisent à critiquer. Pour se préserver, l'homme intelligent tend à vivre avec des approbateurs.

Le principal est de faire ce que conseillait le vieil Ecclésiaste : « Se donner de la joie dans son travail, faire jouir son âme au milieu de son travail. »

Jean Guittou.

## bibliographie

**AVANT LE CALCUL** par B. Beauverd. Editions De-tachaux et Niestlé. Cahier de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant, 1965, 68 pages, 4 fr. 80.

« C'est un plaisir particulièrement grand pour un psychologue, et d'ailleurs un plaisir assez rare, que de voir ses travaux sur le développement de l'intelligence chez l'enfant utilisés par des éducateurs de mérite. Depuis une quarantaine d'années que nous étudions la formation et l'évolution des opérations logiques et mathématiques, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence, nous avons obtenu un ensemble assez systématique de résultats qui ont été réexaminés et contrôlés par un grand nombre de psychologues en de nombreux pays ; mais jusqu'à ces dernières années, les applications pédagogiques ont été plutôt rares. »

C'est par ces mots que s'ouvre la préface de J. Piaget à l'ouvrage de B. Beauverd « Avant le calcul ».

On s'imagine trop souvent que l'enseignement du calcul ne commence qu'avec l'apprentissage des nombres puis des opérations. Piaget a montré dans « La genèse du nombre chez l'enfant » que cette étude ne peut être entreprise que si l'enfant possède certaines structures logiques. Ce stade est atteint par un enfant normal vers l'âge de sept ans, c'est-à-dire au début de la scolarité obligatoire. Il appartient donc aux maîtresses enfantines d'aider l'enfant à franchir cette étape décisive pour sa formation mathématique. Avec la brochure de M. Beauverd, elles disposent maintenant d'un excellent outil de travail.

Car cet ouvrage est avant tout pratique (pour la théorie, il faut se reporter aux travaux de Piaget). Il comprend les chapitres suivants :

Conservation des grandeurs. Les nombres finis sont à la fois cardinaux et ordinaux. Les quantificateurs. Le chemin de l'addition. L'opération additive est constituée. L'apparition des opérations numériques. Comment contrôler le pouvoir de multiplier. Mesurer et calculer suivent, dans l'entendement de l'enfant, la même voie.

Les mathématiques modernes à l'école enfantine ?

Surtout que ces titres ne vous effraient pas car ils recouvrent des réalités qui sont familières à tous les éducateurs. Le chapitre 3, par exemple, qui a pour titre « Les quantificateurs », traite de la compréhension des termes : aucun, peu, beaucoup, plusieurs, quelques-uns, autant, tous...

Chaque chapitre s'ouvre par une brève définition du but à atteindre. Suivent plusieurs exercices toujours clairement expliqués et, le plus souvent, illustrés. Il y en a plus de 130 dans l'ouvrage. Grâce aux dessins et aux photographies hors-texte, il est possible à chacun de confectionner le matériel nécessaire à ces exercices. Bien qu'il s'agisse avant tout d'un travail d'observation, il est permis de penser qu'en donnant à l'enfant l'occasion de manipuler ces objets, on favorisera la formation de ses structures logiques. Le fait que cet ouvrage débouche sur l'utilisation du matériel Cuise-naire montre bien qu'il s'adresse à tous les enfants, même et surtout à ceux que l'on veut préparer au travail avec les réglettes.

On prétend que certains enfants n'ont pas la « bosse des mathématiques ». N'est-ce pas plutôt que, dans ce domaine, ils n'ont pas franchi à temps l'étape décisive de la pensée logique ? Les exercices de la brochure « Avant le calcul » s'adressent donc aussi aux élèves des degrés inférieur et moyen qui ont de la peine en calcul.

L'ouvrage de M. Beauverd n'est pas que le fruit des réflexions de son auteur. Il s'appuie sur les observations et les expériences d'un groupe de maîtresses enfantines auxquelles il convient de rendre hommage. Ce véritable travail d'équipe va nous obliger à repenser la méthodologie des débuts du calcul. Nous saurons ainsi créer les exercices et les situations dans lesquelles pourra se déployer l'activité spontanée des enfants et assurer une base solide à leur future culture mathématique.

F. B.

## Formation de professeurs de lecture labiale

La lecture labiale aide ceux qui sont atteints de troubles de l'ouïe.

Elle complète le bénéfice qu'une personne retire d'une prothèse auditive.

Elle remplace l'ouïe quand cette dernière fait défaut en permettant à qui est atteint de surdité grave de comprendre son interlocuteur.

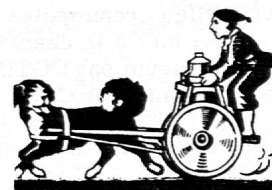
Mais la lecture labiale doit être apprise et la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité (SRLS) a besoin de nouveaux professeurs. C'est pourquoi elle organisera pour l'automne prochain

**un cours pour la formation de professeurs de lecture labiale.**

Pédagogues, instituteurs, institutrices que cet enseignement pourrait intéresser, adressez-vous à Mlle O. Chalet, 3, place Jargonant, 1207 Genève, qui vous donnera tous renseignements.

Une séance d'information est prévue pour le mois de juin.

## Le vieux et son chien



*S'il était le plus laid  
De tous les chiens du monde,  
Je l'aimerais encore  
A cause de ses yeux.*

*Si j'étais le plus laid  
De tous les vieux du monde,  
L'amour lui irait encore  
Dans le fond de ses yeux.*

*Et nous serions tous deux,  
Lui si laid, moi si vieux,  
Un peu moins seuls au monde  
A cause de ses yeux.*

Pierre Menanteau

# Courses d'été (ou d'automne) 1 jour

## I. Salève Cointrin

GENÈVE - VEYRIER - SALÈVE - LAC DES FAVERGES - PAS DE L'ÉCHELLE - COINTRIN (visite de l'aéroport).

Classes	Nombre de jours	Difficultés	Marche	Coût
4e à 6e années	1	aucune	2 1/2 h.	Fr. 5.50 dès Lausanne

Carte CN 1 : 25 000 GE.

**Itinéraire :** Lausanne - Genève par CFF \* Fr. 3.10  
Genève-Veyrier par CGTE. Abonnement Fr. 1.—  
libre-parcours pour 1 journée : moins  
de 12 ans 1.—, plus de 12 ans 2.— ou Fr. 2.—  
Veyrier-Salève simple course Fr. 1.25  
Salève station : table d'orientation, éven-  
tuellement Lac des Faverges s'il y a de  
l'eau ! Collation de 10 heures. Retour à  
la station (1 1/2 h.).  
Descente à pied par le très pittoresque  
Pas-de-l'Échelle taillé dans le rocher.  
(L'escalier est à préférer au tunnel nou-  
vellement percé). Parcours Salève sta-  
tion - Monnetier - Veyrier : 1 1/2 h. de  
marche agréable sur petit sentier om-  
bragé.  
Veyrier-Genève Plage par CGTE (lignes 8  
et 2).  
Bain à Genève Plage Fr. 0.30  
Puis dîner-pique-nique sur les pelouses  
de la plage. (Corbeilles à papier !)  
Genève Plage - Cointrin par CGTE. (Even-  
tuellement, traversée de la rade en  
« mouette » genevoise : Fr. 0.40)  
Visite officielle et commentée de l'aéroport  
(1/2 h.) : à la charge des élèves : Fr. 0.50  
Cointrin - Cornavin par CGTE.  
Genève - Lausanne par CFF.

**Horaire :** Lausanne, dép. 0711 Genève, arr. 0750.

Station de Rive Ligne 8 dép. 0940 ou 1010

Veyrier arr. 0959 ou 1029

Départ immédiat pour le Salève. Change possible au bar de la station de départ. Horaire ad lib. pour la suite de la journée.

Cointrin dép. 1732

Cornavin dép. 1819 ou 1952

Lausanne arr. 1901 ou 2031

**Subsistance :** « Dix heures » - Dîner - Goûter - 1 gour-  
de de thé.

**Équipement :** Souliers de marche - Costume de bain -  
Pièces d'identité.

**Divers :** Passeport collectif à établir en 3 ex. par bureau  
de la Police des étrangers, Caroline 2.

Horaire CGTE à demander à la direction, av. de la  
Jonction, GE.

Abonnements CGTE à commander sur place à la ro-  
tonde au milieu de la Place de la Gare.

Prospectus et panoramas envoyés gratuitement par  
l'Association des intérêts de Genève.

La direction de l'aéroport de Cointrin procure un plan  
des arr. et dép. avec indication des types d'avion.

La visite de l'aéroport comprend : visite, en véhicule,  
de tous les hangars - visite, au passage, des avions  
à l'escale - visite des pistes et commentaires passion-  
nants sur les installations. (Très à la portée des gos-  
ses !).

Elèves très faciles à surveiller à Genève-Plage. (S'an-  
noncer au gardien).

## II. Grottes de Naye

(Initiation à la spéléologie)

ITINÉRAIRE : LAUSANNE - MONTREUX - GARE DE JAMAN - GROTTES DE NAYE - ROCHERS DE NAYE - SAUTODOZ - CAUX - MONTREUX (Piscine du Casino) - LAUSANNE.

Classes	Jour	Difficultés	Marche	Année	Coût	Attraits
6e à 9e années	1	Couloirs étroits dans les grottes. Plan à bien étudier**	2 × 1 h. 1/2	1963	6.— dès Lausanne	Grottes Vue Piscine

**Carte :** CN 1 : 50 000 Rochers de Naye - Feuille 262.

**Horaire : ALLER**

Train Lausanne 0712 - Montreux  
Train Montreux 0759 - Jaman 0846

**RETOUR**

Train Caux 1539 - Montreux 1604  
Bateau Montreux 2019 - Lausanne 2125

**Itinéraire détaillé :**

De la gare de Jaman, par le chalet de la Montagne d'Amont et le col des Gais Alps, on parvient en  $\frac{3}{4}$  h. à l'entrée des grottes : coord. 565 300/143 100/1 740 (entrée inférieure). Cet orifice, bien que facile à trouver, ne se situe pas au point le plus bas de la paroi rocheuse, à droite du col des Gais Alps, mais 10 m. au-dessus de ce point à gauche, souvent derrière un petit névé. S'équiper, allumer ses lampes de poche, fixées à la ceinture, et pénétrer dans les grottes. (Le cheminement est balisé).

On a avantage à diviser sa classe en patrouilles, chaque patrouille explorant un secteur déterminé des grottes. Le chef de patrouille fait un rapport au maître et conduit ses camarades au point suivant. A un endroit propice, une patrouille peut allumer un « Vésuve ». (La droguerie Simond en vend en tout temps)... Par temps sec, l'ascension du « Trou à l'Aigle » est attrayante. (Attention, ne pas en sortir !)

Un passage rapide du sentier des grottes dure 20 minutes ; une exploration générale des galeries facilement accessibles, une heure et demie à deux heures.

De l'orifice supérieur, pourvu d'une porte métallique (toujours ouverte), gagner la crête des Rochers de Naye et la suivre jusqu'au sommet (Orientation, lecture de carte). Dîner (éventuellement soupe à l'hôtel), puis descente par Sautodoz sur Caux. A Montreux, possibilité de prendre un bain régénérateur dans la magnifique piscine tempérée du Casino (entrée Fr. 1.—).

**Equipement :** Souliers de montagne ou bons souliers de marche - un imperméable - solides pantalons peu domages - lampe de poche - costume de bain - etc.

**Divers :** Eventuellement demander à Montreux qu'un train prévu pour Caux prolonge sa course jusqu'à Jaman (cf. horaire) - Chaque élève peut avoir recopié le plan des grottes et le croquis de la course - Prospectus livrés gratuitement par l'Office du tourisme de Montreux.

\*\* Un plan détaillé des grottes peut être obtenu auprès du rédacteur, direction des écoles, 1820 Montreux.

\* Les prix indiqués ici ainsi que les heures sont ceux qui étaient valables en 1964. Prière aux intéressés d'en vérifier la validité.

J.-P. Paquier.

## III. Pertuis d'Aveneyre

*Une région peu connue, c'est la vallée de l'Eau-Froide et le haut de celle du Petit-Hongrin. Un point de vue magnifique : le Pertuis d'Aveneyre. De là on domine Villeneuve et le Léman, et de façon assez impressionnante. Une jolie course d'un jour, pour des gens qui ne craignent pas la marche et l'effort.*

**Trajet :** Lausanne-Roche en train (Départ 0712 gare CFF).

De la gare de **Roche** se diriger vers le village. (Attention à la traversée de la route cantonale.)

Du village, un bon chemin monte dans la forêt. Impossibilité de s'égarer. Départ **Roche** 390 mètres. Au **Pont d'Egre**, magnifiques gorges et cascade. Dès **Crey de Praz-Derrey**, le chemin cesse de monter. Dîner avant de sortir de la forêt, c'est-à-dire entre **Folliau** et le **Grand Ayerne**.

L'après-midi, montée en plein soleil par le **Jorat, Aveneyre, Les Cases** jusqu'au **Pertuis**. (Derrière le chalet d'Aveneyre le chemin n'est pas très visible, mais carte en main on le retrouve facilement sous la forêt.)

Au **Pertuis** (1846 m) ne laisser personne dépasser la barrière : L'à pic est dangereux.

Descendre en colonne par un (attention aux chutes de pierres) par le sentier bien marqué : **Petit Tour, Auféru, La Chevalleyre**. (Possibilité de descendre par **La Joux de Noirmont**.)

Depuis **La Chevalleyre** suivre la route jusqu'à **Moillesaule**, puis la vieille route par **Gotale** jusqu'à **Ville-neuve**.

Rentrée en train ou en bateau.

**Prix :** Fr. 1.80 par élève (incroyable mais vrai !)

**Heures de marche :** Roche - Ayerne, env. 3 heures.

Ayerne - Pertuis env. 1 heure et demie.

Pertuis - Villeneuve env. 3 heures et demie.

Total, compte tenu des arrêts (sauf midi) : 8 heures.

**Variante :** Lausanne - Aigle CFF, puis Aigle - Leysin et Leysin Berneuse.

De là, par le **Sex du Parc aux Feyes**, le **Lac de Nervaux**, les **lacs d'Argnaule**, on rejoint le **Grand Ayerne**. Suite comme plus haut.

**Carte indispensable** (Nationale de la Suisse), région Montreux 1 : 25 000. Prix Fr. 3.50 ou Rochers-de-Naye 1 : 50 000.

*Dans quelques années les tanks manœuvreront dans cette région. Profitez de la découvrir pendant qu'il est encore temps !*

F. R., Lausanne.

## Mathématiques

## «Autres bases de numération»

par F. Perret, Neuchâtel

Notre bon vieux système de numération à base 10 s'avère-t-il donc démodé? insuffisant? que non pas, rassurez-vous. Son usage traditionnel prouve combien il est pratique et rationnel et tout notre système métrique en découle.

Il se trouve pourtant que dans le cadre des nouveaux programmes de mathématiques, une certaine incursion est proposée dans le domaine des autres bases de numération. Ce n'est certainement pas dans le but de charger ces programmes de notions inutiles et superflues et... d'enquiquiner les élèves!

Hormis le système binaire (à base 2) qui s'est révélé infiniment pratique dans le domaine des calculatrices électroniques et qui est couramment utilisé, nous devons reconnaître que les systèmes de numération en d'autres bases n'ont pas d'applications pratiques mais en étudier leurs structures permet de généraliser et de bien comprendre comment, dans l'ensemble de toutes les bases, joue la place occupée par chaque chiffre dans un nombre.

Il s'agit donc d'une manière générale de comprendre ce qu'est la numération **de position**, voilà tout!

Cette notion étant acquise, après moult exercices en différentes bases, les élèves auront saisi qu'il n'a jamais été question d'autre chose dans notre bon vieux système à base 10, mais ils y verront plus clair et, petit à petit, la notion de **puissances** permettra une notation plus pratique des nombres.

Ainsi prenons au hasard le nombre 3456

Dans **la case** qu'il occupe tout à droite,

le 6 représente 6 fois l'unité,	donc 6.1 = 6
le 5 représente 5 dizaines,	donc 5.10 = 50
le 4 représente 4 centaines,	donc 4.100 = 400
le 3 représente 3 milliers,	donc 3.1000 = 3000

exercice qui sous cette forme est déjà familier, mais qui, après étude des bases diverses, pourra s'écrire :

le 6 représente 6 fois 10 <sup>0</sup> soit 6.1	= 6
le 5 » 5 fois 10 <sup>1</sup> soit 5.10	= 50
le 4 » 4 fois 10 <sup>2</sup> soit 4.100	= 400
le 3 » 3 fois 10 <sup>3</sup> soit 3.1000	= 3000

où il apparaît qu'à chaque **case** figure, une puissance de 10 multipliée par le chiffre de la case. Ces puissances de 10 vont croissant à partir de la droite vers la gauche, en commençant par 10<sup>0</sup> qui vaut 1, car tout nombre affecté de l'exposant zéro vaut 1. Dans la case suivante nous trouvons 10<sup>1</sup>, ici l'exposant est superflu car tout nombre affecté de l'exposant 1 n'est autre que ce nombre lui-même, cependant nous le mettons tout de même pour qu'apparaisse mieux la croissance des exposants de case en case.

Nous voyons ainsi comment, en fait, est composé un nombre écrit **dans la base 10**, base qui nécessite l'emploi de 10 symboles, soient le zéro et les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.

Cette notion des puissances de 10 permettra plus tard d'écrire par exemple : 10<sup>6</sup> au lieu de 1 000 000. 450 × 200 s'écrira 45 × 10 × 2 × 10<sup>2</sup> = 45 × 2 × 10<sup>3</sup> = 9 × 10<sup>4</sup>

et une fois connue la règle des exposants,

$$\frac{1}{10} = 10^{-1} \quad \frac{4}{100} = 4 \times 10^{-2} \quad \frac{13}{1000} = 13 \times 10^{-3}$$

toutes notations couramment employées en physique notamment et en mathématiques générales.

Mais n'anticipons pas trop... et revenons à nos moutons.

Supposons qu'il n'existe pas d'autres chiffres que zéro, 1, 2, 3 et 4. Pour compter, nous serons **en base 5**, c'est-à-dire qu'après avoir dénombré 4 unités qui peuvent prendre place en 1<sup>re</sup> case, il se trouve qu'en ajoutant 1 unité de plus à 4, nous obtenons un nombre qui ne peut plus être représenté par un seul chiffre! (puisque la série est épuisée). Nous déciderons donc de constituer une « cinquaine » en notant « 1 » dans la 2<sup>e</sup> case et zéro unité dans la 1<sup>re</sup> case, puis :

nombre suivant : une « cinquaine » + 1 unité	= 11
nombre suivant : une « cinquaine » + 2 unités	= 12
nombre suivant : une « cinquaine » + 3 unités	= 13
nombre suivant : une « cinquaine » + 4 unités	= 14
nombre suivant : deux « cinquaines » + 0 unité	= 20
etc...	

quand nous arriverons à 5 « cinquaines », n'ayant pas de chiffres plus hauts que 4, force nous sera de passer en 3<sup>e</sup> case, celle des « cinquaines au carré » et d'écrire 100.

De même 1000 sera une « cinquaine au cube ».

Réalisation pratique avec des allumettes.

1, 2, 3, 4 allumettes seront les unités.

Des petits « **fagots** » de 5 allumettes seront les « cinquaines ».

Des **boîtes d'allumettes** (de 5 fagots) seront les « cinquaines au carré ».

Des boîtes géantes d'allumettes seront les « cinquaines au cube ».

Il sera loisible au moyen de ce matériel de concrétiser les opérations simples dans la base choisie (ici base 5).

Exemple : **additionner** 12 + 13.

Nous aurons 2 all. + 3 all. = 1 fagot (mis en retenue), puis 1 fagot + 1 fagot + la retenue = 3 fagots. Réponse : 12 + 13 = 30 (3 fagots et zéro unité).

Autre exemple : **soustraire** 24 de 32.

De 4 aller à 2, je ne peux pas ; j'emprunte une cinquaine. De 4 aller à une cinquaine + 2 unités, **reste** 3. Colonne de gauche : de 2 fagots aller à deux fagots reste rien. Réponse : 32 - 24 = 3.

Autre exemple : **multiplier** 43 par 2.

Deux fois 3 all. = 1 fagot et 1 all.

Deux fois 4 fagots = 1 boîte et 3 fagots.

Réponse : 2 fois 43 = 141, soit 1 b. + 4 fa. + 1 all.

Autre exemple : **diviser** 134 par 4.

Je convertis 1 boîte en 5 fagots lesquels ajoutés aux 3 fagots peuvent se diviser par 4, ce qui donne comme 1<sup>er</sup> chiffre du quotient : 2 fagots (sans reste) ensuite diviser 4 all. par 4 = 1 all. = 2<sup>e</sup> chiffre du quotient. Réponse 134 : 4 = 21.



### Table de multiplication dans la BASE 2

B10 >	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	1	10	11	100	101	110	111	1000	1001	1010
2	10	100	110	1000	1010	1100	1100	10000	10010	10100
3	11		1001	1100	1111	10010	10101	11000	11011	11110
4	100			10000	10100	11000	11100	100000	100100	101000
5	101				11001	11110	100011	101000	101101	110010
6	110					100100	101010	110000	110110	111100
7	111						110001	111000	111111	1000110
8	1000							1000000	1001000	1010000
9	1001								1010001	1011010
10	1010									

les chiffres à disposition sont **zéro** et **un**

### Table des puissances de 2

2 <sup>10</sup>	2 <sup>9</sup>	2 <sup>8</sup>	2 <sup>7</sup>	2 <sup>6</sup>	2 <sup>5</sup>	2 <sup>4</sup>	2 <sup>3</sup>	2 <sup>2</sup>	2 <sup>1</sup>	2 <sup>0</sup>
1024	512	256	128	64	32	16	8	4	2	1

Dans la base 2, le chiffre a des unités vaut a fois 1 ou B10  
 le chiffre b des « douzaines » vaut b fois 2 en B10  
 etc.

**Exemple:** (B2) 110101 représente 1 fois 1 = 1 (en B10)  
 + 0 fois 2 = 0  
 + 1 fois 4 = 4  
 + 0 fois 8 = 0  
 + 1 fois 16 = 16  
 + 1 fois 32 = 32  
 soit 53

### Table de multiplication dans la BASE 12

B10 >	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	a	b	10
2	2	4	6	8	a	10	12	14	16	18	1a	20
3	3		9	10	13	16	19	20	23	26	29	30
4	4			14	18	20	24	28	30	34	38	40
5	5				21	26	2b	34	39	42	47	50
6	6					30	36	40	46	50	56	60
7	7						41	48	53	5a	65	70
8	8							54	60	68	74	80
9	9								69	76	83	90
10	a									84	92	a0
11	b										a1	b0
12	10											100

les chiffres à disposition sont:  
 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, a et b

### Table des puissances de 12

					12 <sup>4</sup>	12 <sup>3</sup>	12 <sup>2</sup>	12 <sup>1</sup>	12 <sup>0</sup>
					20736	1728	144	12	1

**Exemple:** le nombre (B12) 115 vaut en B10  
 5 fois 1 = 5  
 + 1 fois 12 = 13  
 + 1 fois 144 = 144  
 soit 161

**Remarque:** En base 12, il fallait prévoir 2 symboles en des chiffres habituels; nous avons choisi:  
 « a » (à la suite du « 9 ») équivalant au 10 (base 10)  
 « b » (à la suite du « a ») équivalant au 11 (base 10)

**Exercice particulier**  
 convertissez en base 10 les « nombres » (base 12) suivants : aa ab ba bb.

Enfin, dernier type d'exercice utile :  
**Comment convertir un nombre donné en base 10 en un nombre correspondant dans telle autre base ?**

**Règle :** il suffit de diviser le nombre donné par la base choisie et ainsi de suite avec tous les quotients successivement obtenus.

Le nombre cherché sera formé: du dernier quotient suivi de tous les restes pris **en remontant**. Autrement dit le nombre se lira en renversant l'ordre des chiffres.

Prenons comme exemple le nombre 98 (base 10) et calculons ses équivalents dans les autres bases.

98 : 2 = 49	reste 0	↑	réponse :
49 : 2 = 24	reste 1		
24 : 2 = 12	reste 0		
12 : 2 = 6	reste 0		
6 : 2 = 3	reste 0		
3 : 2 = 1	reste 1		
Dernier quotient : 1			98 se lit en base 2 <b>1 100 010</b>

98 : 3 = 32	reste 2	↑	réponse :
32 : 3 = 10	reste 2		
10 : 3 = 3	reste 1		
3 : 3 = 1	reste 0		
Dernier quotient : 1			

98 : 4 = 24	reste 2	↑	réponse :
24 : 4 = 6	reste 0		
6 : 4 = 1	reste 2		
Dernier quotient : 1			

98 : 5 = 19	reste 3	↑	réponse :
19 : 5 = 3	reste 4		
Dernier quotient : 3			

Continuez vous-mêmes pour les bases 6, 7, 8, 9 et 12. Faites des ex. semblables avec d'autres nombres. Puis les exercices inverses. Contrôler à l'aide des tables données.

Autres exercices proposés :

- a) que vaut en B 10 11111 des autres bases ?
- b) que vaut en B 7 le nombre 30201 (en B 4) ?
- c) que vaut en B 12 le nombre 110110110110 (B 2) ?
- d) calculer le carré du nombre (B 5) 1234
- e) calculer le cube du nombre (B 6) 501
- f) en quelles bases trouve-t-on 144 comme carré parfait ?
- g) en quelle base trouve-t-on 121 étant à la fois : carré parfait (et quelle en est sa racine ?) et cube parfait (et quelle en est sa racine ?)
- h) même question pour 1000 (à la fois carré et cube)
- i) 222 (en B 4) multiplié par 222 (en B 5) = quoi en B 7 ?
- j) quelle est la racine carrée du nombre : (B2) cent millions ?

Les réponses concernant tous ces exercices paraîtront ultérieurement.

**Francis Perret, Neuchâtel.**

## Anzeindaz - Refuge Giacomini



Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modérés

Transport officiel car Barboleusaz-Solalex, jeep Solalex-Anzeindaz

Tél. (025) 5 33 50 — Au centre de la réserve fédérale de chasse

Rodolphe Giacomini, guide.

### TOUR DE GOURZE Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes, accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET.  
Téléphone sous Tour de Gourze 99 12 09 Poste de Rieux s/Cully

## imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût  
**corbaz  
sa**



### Abereg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

**CLICHÉS**

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

## Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 61 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux. Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

**Restaurant Manoïre**

Cuisine soignée. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.  
P. ROUILLER



accidents  
responsabilité civile  
maladie  
famille  
véhicules à moteur  
vol  
caution

assurances vie

Mutuelle  
Vaudoise  
Accidents



Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents  
a passé des contrats de faveur  
avec la Société pédagogique  
vaudoise, l'Union du corps ensei-  
gnant secondaire genevois et  
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

## auberge

Nos bonnes spécialités de campagne  
Les vins de la Ville de Lausanne  
Salles pour sociétés et écoles

GLUNITZ Pierre Tél. (021) 4 41 04  
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

## du chalet-à-gobet



Pour vos courses scolaires, mon-  
tez au Salève, 1200 m., par le  
téléphérique. Gare de départ :

## Pas de l'Echelle

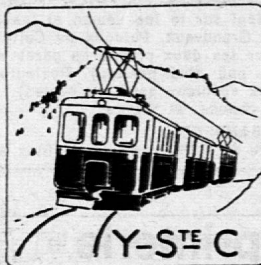
(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 Genève-  
Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les  
Alpes et le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux  
pour courses scolaires.**

Tous renseignements vous seront  
donnés au : Téléphérique du Sa-  
lève-Pas de l'Echelle (Haute-  
Savoie). Tél. 38 81 24



La course d'école  
idéale !

Sainte-Croix  
Le Chasseron  
L'Auberson

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.  
Tél. (024) 2 62 15.

## LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive  
des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques.  
Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires.  
Phlébites.

## RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains  
de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal.  
Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.

Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche.  
Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

## ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Un poste d'

## éducateur

aux Etablissements de la plaine de l'Orbe, est actuel-  
lement au concours.

**Conditions :** Brevet d'instituteur primaire ou formation  
équivalente.

Logement de service à disposition.

Les offres de services doivent parvenir, au plus tard  
jusqu'au 15 juin 1965, à la direction des Etablissements  
de la plaine de l'Orbe, où tous renseignements com-  
plémentaires peuvent être demandés.

Office du personnel.

## CITO MASTER 115

L'hectographe le plus  
vendu dans les écoles,  
instituts, collèges.  
Démonstration sans enga-  
gement d'un appareil  
neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02.  
Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BERNOIS :  
W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.